4

Les différentes étapes de mise en œuvre d'une Tarification Incitative – partie 1

Partie 1 :14h00 – 15h15

Echange entre les participants

Quelles sont, selon vous, les différentes étapes de mise en œuvre d'une Tarification Incitative ?

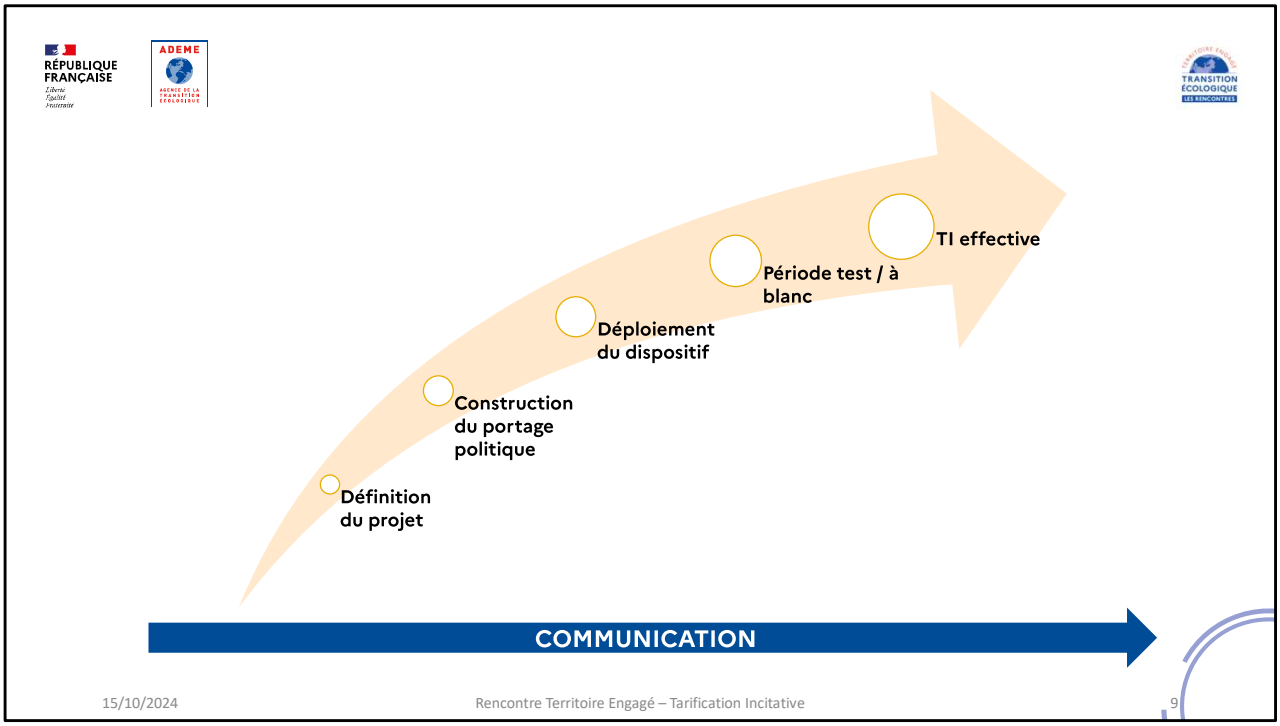

L'étude préalable

La première étape est l'étude préalable, elle doit permettre de :

- **poser un diagnostic sur la situation du service** (organisation technique, performances, coûts et financements), ses points forts et faibles compte tenu du contexte du territoire (typologie des habitats, activités économiques et touristiques…) ;
- **identifier les différents modes possibles de financements incitatifs** (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative [TEOMi]/Redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative [REOMi]) ;
- caractériser les **scénarios techniques de la tarification et/ou d'évolution du service** (opportunités et points de vigilance), ainsi qu'une **prévision technique** (performances) et **budgétaire** (charges et produits) ;
- **comparer ces possibilités** avec le scénario tendanciel ;
- **analyser les impacts techniques et financiers** de la tarification et/ou de l'évolution du service par catégorie d'usagers (ménages, commerces, administrations, etc.).

Cette étude préalable permettra aux collectivités d'orienter leur choix entre

TEOMi/REOMi et sur le dispositif technique à déployer.
Si la collectivité décide de mettre en place une tarification incitative, elle peut dès la fin de l'étude se renseigner sur les aides financières disponibles pour la préparation et la mise en œuvre de la tarification incitative. L'ADEME a mis en place un système d'aides financières. Ces aides sont répertoriées sur le site Agir pour la transition.

La concertation

Il convient d'organiser une concertation avec les acteurs du territoire :
•**élus** ;
•**différentes catégories d'usagers** (ménages, commerces, administrations) ;
•**services techniques** des collectivités et opérateurs ;
•**relais** éventuels d'actions de prévention.
Cette approche permet de garantir :
•l'**appropriation et l'adhésion à la démarche**, tant des élus que des usagers ;
•la **prise en compte des besoins et des inquiétudes** des habitants pour limiter les oppositions et **proposer collectivement des solutions** pour aller plus loin dans la prévention et la gestion des déchets.

La préparation à la mise en œuvre

Afin de favoriser la réussite du projet, il est nécessaire de conduire plusieurs actions.
•**établir un plan de communication** à destination des usagers du service, des élus du territoire, des agents des collectivités et des personnels de mairie, idéalement dès que le projet technique est finalisé.

La communication devra être **régulière et adaptée** en fonction de l'état d'avancement du projet (étude préalable, test à blanc, lancement, suivi). Elle peut porter sur **différents sujets** : nouvelle tarification, avantages environnementaux (réduction des déchets) et économiques (transparence et maîtrise des coûts), gestes de prévention des déchets, outils disponibles (tri à la source des biodéchets, tri des emballages/papiers/verre, collecte en déchèterie, etc.) ;
•**élaborer les modalités d'identification et de suivi des producteurs de déchets**.

La phase de création du fichier contribuables ou producteurs est une étape cruciale de la mise en place de la tarification incitative. Cette étape peut nécessiter des enquêtes de terrain pour identifier l'occupant, vérifier les dotations en bacs, le nombre de personnes par foyer, etc. En cas de projet de TEOMi, il est également nécessaire de faire le lien avec les fichiers existants

des services fiscaux. D'autres services des collectivités peuvent être sollicités (finances, urbanisme, développement économique, etc.) ;
•**mettre en place des équipements pour pouvoir facturer le service aux usagers** (ex : bacs avec des puces, etc.).

Les équipements à développer pour permettre aux usagers d'influer sur leur montant de leur facture sont également à mettre en place (compostage domestique/partagé, évolution des modalités de collecte et des horaires d'accès aux déchèteries, points d'apport volontaire, etc.) ;
•**tester le dispositif** sur tout ou une partie du territoire avec facturation à blanc.

Ce test permet aussi de vérifier, outre les aspects spécifiques à la facturation, la fiabilité des équipements mis en place. Des tests avec les services fiscaux sont également à réaliser pour la TEOMi. Ils doivent être réalisés en même temps qu'une communication permettant d'expliquer les changements futurs de facturation. Il est nécessaire de prévoir une période de test suffisamment longue (1 an). En effet, des difficultés peuvent apparaitre au fur et à mesure et venir décaler la date de démarrage effectif, si la période de test envisagée est trop courte ;
•**élaborer la grille tarifaire**.

Cette grille regroupe l'ensemble des facteurs retenus par les collectivités pour déterminer le tarif que paiera chaque usager du service public de gestion des déchets. Le choix des facteurs et leur pondération témoignent de la politique économique et environnementale recherchée par le service. L'ADEME a élaboré un guide pour aider les collectivités à construire leur grille tarifaire ;
•**prévoir des modalités de gestion des réclamations**.

Les réclamations peuvent porter sur l'évolution du service comme sur la facturation, aussi il est nécessaire de prévoir dans les deux cas du personnel disponible, formé et connaissant le dispositif mis en place.

LA MISE EN ŒUVRE

Les collectivités appliquent la tarification incitative aux usagers en restant à l'écoute de ceux-ci et en étant prêtes à répondre aux imprévus.
Elle continue à communiquer et sensibiliser les usagers.
Elle assure un suivi des performances techniques de gestion des déchets et des coûts du service, pour pouvoir faire vivre et perdurer la démarche (cf. page 5 de ce dossier).

4

Les différentes étapes de mise en œuvre d'une Tarification Incitative

World café

1h

Atelier : World café

- **Objectif** : Préciser le contenu des étapes clés de la mise en œuvre d'une TI et leur intégration au sein de la politique de prévention et de gestion des déchets
- 3 sous-groupes
- 2 rotations
- **Questions à répondre pour chacune des tables :**
  - ***Quelle communication/concertation, quelles cibles ?***
  - ***Quel timing (ligne du temps à construire) ?***
  - ***Quels liens avec la politique globale de prévention et gestion des déchets ?***
- **Restitution collective** des 3 tables par les hôtes

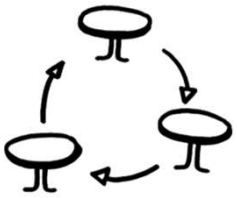

Points-clés à retenir

- Déploiement dans un temps long (un mandat)
  - Bien dimensionner les équipes et en prendre soin
- Chaque étape est importante
- Lien avec la politique de prévention et de gestion des déchets ?
  - Un plan de gestion > la TI est-elle cohérente avec la politique globale ?
  - Schéma territorial (en sommeil) > aides
- Partir avec une planification et une définition la plus élaborée possible du projet (il y a plus de problèmes si on part sur du flou)
  - Étude détaillée
- Convaincre les élus
- Déploiement du dispositif : prévoir presque un passage au porte-à-porte
- Test incontournable (test à blanc ?)
  - Modèle de facture, communication associée, calendrier, modalités de paiements, avant/après, les solutions pour payer moins
  - L'envoyer plusieurs fois pour réexpliquer
- TI effective :
  - Vérifier que tout fonctionne, ajuster, communiquer sur les résultats obtenus
  - Penser aux ajustements liés aux changements de comportements
  - Déployer la prévention
- Communication à chaque phase : interne (vers les différents services et entre les différents services) / élus (conseil d'exploitation / conseil d'administration) / usagers (ménages / professionnels)
  - Besoin des élus et du Tavana à chaque réunion publique pour avoir un discours cohérent
- Règlement de service

Avez-vous des questions ?

Avez-vous des questions pour le SMICTOM d'Alsace Centrale ?

Déclusion

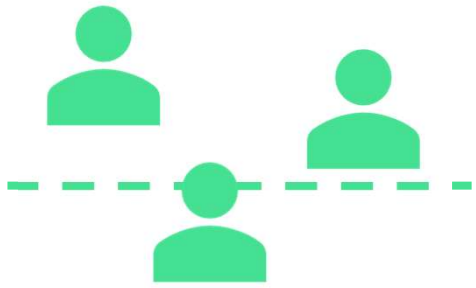

Ligne imaginaire

Positionnez-vous sur une ligne en fonction de votre ressenti sur le lancement des travaux pour la mise en œuvre de la TI

- *Un grand pas en arrière si vous ne vous sentez pas suffisamment prêts …*
- *Un grand pas en avant si vous êtes confiant !*

N'hésitez pas à partager votre ressenti, vos commentaires, vos interrogations !

A demain !

Accueil dès 7h30 et démarrage à 8h

Rencontre Territoire Engagé

Financement (incitatif)
du service public de gestion des déchets
Comprendre et engager mon territoire

Papeete
Jeudi 10 – vendredi 11 octobre 2024

Tarification (incitative) - Comprendre et engager mon territoire

Jour 2

Séquence 4 suite

- Les différentes étapes de mise en œuvre d'une Tarification Incitative
- Témoignage

Séquence 5

- Associer les usagers pour faciliter la compréhension et l'adhésion

Séquence 6

- Comment avancer dès mon retour dans ma collectivité ?

Séquence 7

- Présentation des dispositifs d'aide sur le territoire

Brise-glace

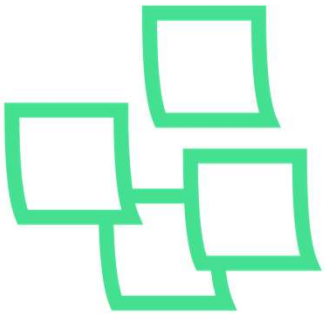

Mur des objectifs

Venez déplacer vos post-its selon si vos besoins initiaux ont été satisfaits ou s'il vous reste encore des attentes non satisfaites.

4

Les différentes étapes de mise en œuvre d'une Tarification Incitative – partie 2

Partie 1 : 8h15 – 9h30

4

Les différentes étapes de mise en œuvre d'une Tarification Incitative

Témoignage

5

Associer les usagers pour faciliter la compréhension et l'adhésion à la tarification incitative

9h30-10h00

Associer les usagers pour faciliter la compréhension et l'adhésion à la tarification incitative

En dehors de la question des déchets, votre collectivité dispose-t-elle d'un service « participation » ou « démocratie » ?

Associer les usagers pour faciliter la compréhension et l'adhésion à la tarification incitative

Des démarches participatives sont-elles en cours actuellement sur votre territoire, à l'initiative de votre collectivité ?

Associer les usagers pour faciliter la compréhension et l'adhésion à la tarification incitative

Pour mieux associer les usagers dans un projet de tarification incitative, il faut, selon vous :

- Mettre des informations à leur disposition ?
- Les sensibiliser à la question ?
- Les consulter ?
- Se concerter avec eux ?
- Co-construire des solutions avec eux ?

La concertation pour la tarification incitative des déchets

En tant que chargé.e de mission, vous souhaitez :

La concertation préalable avec les usagers est un moyen efficace !

Pourquoi concerter ?

- Pour **favoriser la compréhension et l'appropriation** de la TI par les usagers
- Pour **identifier, anticiper et désamorcer d'éventuels blocages**
- Pour **proposer des solutions adaptées** à la diversité des territoires et des situations

Retours d'expérience…

"Ne pas solliciter la population peut donner lieu à de violentes critiques (…). Pouvoir dire qu'une décision a été prise en concertation avec les habitants lui donne plus de poids."

"Il faut du temps pour établir un climat de dialogue, écouter les critiques mais aussi faire part de nos contraintes." Elisabeth Lucas, *Communauté de communes Erdre et Gesvres (Loire-Atlantique)*

"Ne pas négliger la compréhension de la TI par les usagers car c'est un sujet compliqué" Corine Wolbert-Pouzenc, *Communauté de communes du Pays de Lunel (Hérault)*

Quelques clés de réussite

- Engager la concertation **le plus en amont possible**
- Être **transparent et ouvert au dialogue**
- **Proposer un dispositif de concertation** permettant la **participation des différentes catégories d'usagers**
- Miser sur **l'adhésion des élus et des agents de la collectivité** en amont
- **Allouer le temps et les moyens nécessaires**

Retours d'expérience…

"Il ne faut pas lésiner sur les moyens humains pour organiser la concertation."

"Un point essentiel est de mener un important travail en amont pour obtenir l'adhésion des élus municipaux afin qu'ils en deviennent les messagers" Tatiana Genty et Élodie Delmas-Malfère, SICOVAL (Haute-Garonne)

Réussir à impliquer les citoyens sur un projet de tarification incitative

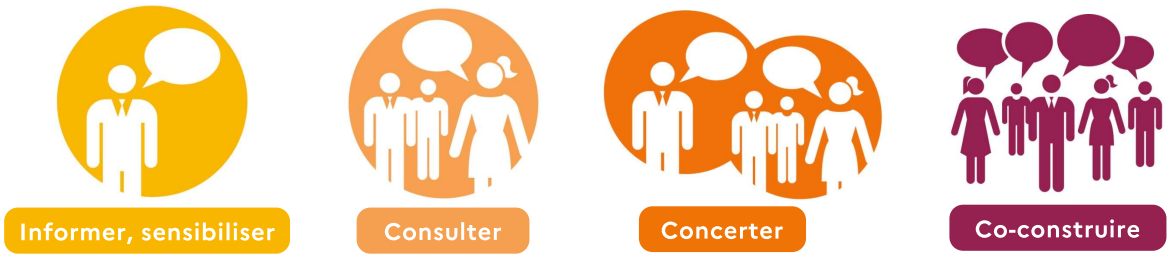

L'information et la sensibilisation constituent la base de toute démarche d'association des usagers :
elle consiste à leur expliquer le projet de manière claire, transparente et pédagogique.

QUAND CELA EST-IL PERTINENT ?

À tous les stades du projet, car l'enjeu est d'abord de bien faire comprendre les tenants et aboutissants et de faire adhérer largement à la démarche.

→ Des exemples de bonnes pratiques sont présentés dans le guide.

La consultation consiste à recueillir les avis et les attentes des usagers à titre consultatif,
la décision restant à la charge de la collectivité.

QUAND CELA EST-IL PERTINENT ?

Lorsque la collectivité souhaite connaître les avis des usagers pour prendre sa décision de manière éclairée : par exemple lorsqu'il s'agit de choisir entre deux modalités de collecte.

→ Des exemples de bonnes pratiques sont présentés dans le guide.

Il s'agit d'engager un véritable dialogue sur le projet de manière à pouvoir le faire évoluer. La collectivité s'engage à revenir devant les usagers pour expliquer les propositions qu'elle a retenues ou non, et pourquoi.

QUAND CELA EST-IL PERTINENT ?

Sur des aspects où il existe une marge de manœuvre et sur lesquels la collectivité souhaite faire appel à l'expertise d'usage des habitants et des professionnels (par exemple, sur le mode ou la fréquence de collecte).

→ Des exemples de bonnes pratiques sont présentés dans le guide.

Co-construire

La collectivité positionne les usagers comme des partenaires à part entière de la décision à prendre.

QUAND CELA EST-IL PERTINENT ?

Lorsqu'il s'agit de trouver des solutions innovantes et/ou qui nécessitent l'implication des usagers pour la réussite de la mise en place de la TI.

→ Des exemples de bonnes pratiques sont présentés dans le guide.

Exemple de démarche de concertation pouvant accompagner la mise en œuvre de la tarification incitative

Etude préalable	Préparation	Phase de test	Mise en œuvre
Des réunions de **CONCERTATION** pour travailler avec les habitants sur les enjeux de la tarification incitative sur le territoire	Des ateliers de **CO-CONSTRUCTION** pour définir collectivement les modalités les plus pertinentes pour la mise en œuvre	Une **CONSULTATION** pour recueillir l'avis des usagers sur la première phase et repérer les dysfonctionnements éventuels	De **l'INFORMATION** pour faire connaître largement les nouvelles modalités de tarification incitative

Les guides ADEME pour passer à l'action

LA CONCERTATION AU SERVICE DE LA TARIFICATION INCITATIVE : associer les usagers

Guide à destination des services techniques des collectivités comprenant principes généraux de la démarche, fiches de retours d'expériences et fiches outils

COMMUNIQUER SUR LA TARIFICATION INCITATIVE

Guide destiné aux services communication et services généraux des collectivités : comment concevoir et réaliser une campagne de communication ?

Avez-vous des questions ?

Pause-café

6

Comment avancer dès mon retour dans ma collectivité ?

10h15 –
11h15

45’

Atelier de mise en situation

- **Objectif** : Préciser les suites à envisager dans votre collectivité à l’issue de la formation
- Travail en binôme / trinôme
- **Consignes** :
- Remplir une carte mentale des actions à mener, avec qui, comment et pourquoi
- Puis remplir une ligne du temps avec les actions à mener chronologiquement

Carte mentale

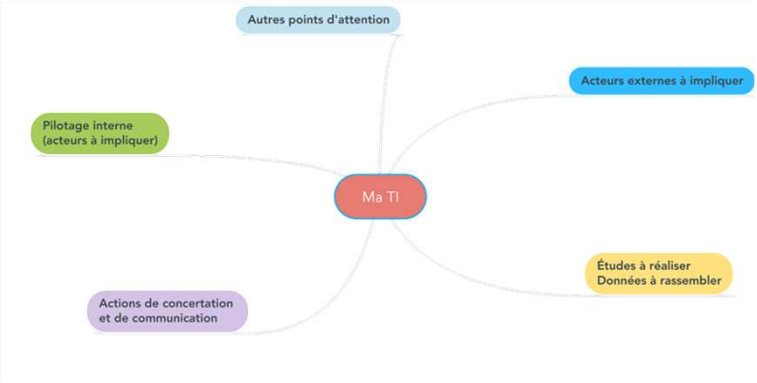

- Remplissez la carte mentale avec les premières actions à mener pour votre collectivité, avec qui, comment et pourquoi
- Soyez exhaustif, puis affinez selon les besoins !

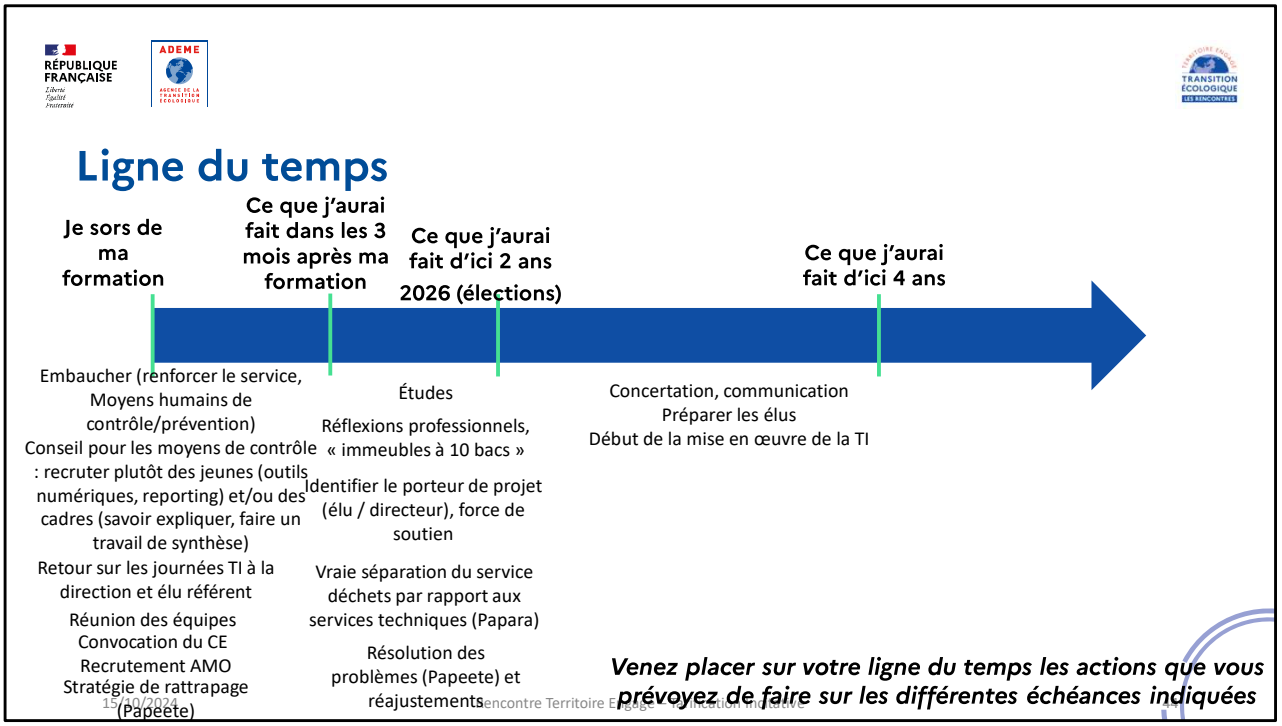

Objectif des contrôleurs pour Papeete : à terme, en routine, avoir des agents capables d'avoir un discours sur la prévention. Le niveau B serait bien, mais il n'y en a pas beaucoup à Tahiti.

Avez-vous des questions ?

7

Présentation des dispositifs d'aide en Polynésie française

11h15 – 11h30

Pour CONNAITRE vos RESSOURCES

Accompagnement ADEME

Secteur Economie circulaire

Matrice des coûts du service public de déchets des communes

Cible
Les collectivités détenant la compétence déchets (collecte et/ou traitement)

Objectif
Identifier le coût (charges et recettes) de la gestion des déchets pour mieux gérer son budget

Contenu de l'opération
Accompagnement des communes à compléter leur matrice des coûts (tableau des charges et recettes liés à la gestion des déchets)
Chaque collectivité compétente est suivie par un bureau d'études pris en charge financièrement par l'ADEME

Résultats attendus
Montée en compétence des techniciens sur l'analyse de leurs coûts liés aux déchets
Apporter aux élus de l'expertise pour évaluer leur politique déchets
Optimiser les services déchets des collectivités

Déroulement de l'opération

Prise de contact
Mail : ademe.polynesie@ademe.fr
Et copie : m.gass@awiplan.fr
Tel : 40 46 84 71

Rendez-vous ADEME / Accompagnement à des sessions de formations et accompagnement bilatéral

ACTUALITES : INSCRIVEZ VOS EQUIPES !

	Date prévisionnelle
Communes Tahiti + Moorea	Lundi 7 octobre aprem
Communes Tahiti + Moorea	Mardi 29 octobre matin
Autres communes	Mercredi 9 octobre aprem

Début de l'opération
En cohérence avec les sessions de formation organisées par l'ADEME

Retrouvez tous nos dispositifs d'aide sur www.agirpourlatransition.ademe.fr

Accompagnement ADEME

Secteur Economie circulaire

Méthodologie caractérisation des déchets - MODECOM

Cible
Syndicat de gestion de déchets, Pays, regroupement de communes

Objectif
Caractériser la composition des déchets collectés par la collectivité (MODECOM = Mode de Caractérisation des Ordures Ménagères)
Suivre l'évolution de la composition des déchets

Contenu de l'opération
Sur une aire géographique précise, des échantillons de déchets sont prélevés, triés puis analysés

Résultats attendus
Avoir à disposition un outil d'aide à la décision pour adapter les politiques déchets
Renforcer les actions de prévention
Développer les filières de valorisation des déchets

Déroulement de l'opération

Prise de contact
Mail : ademe.polynesie@ademe.fr
Tel : 40 46 84 71

Rendez-vous ADEME
Description et co-construction de l'opération

Demande de subvention
Relève : Au fil de l'eau
Montant : 50-70% HT de l'étude
Délai d'attribution : 2-4 mois

Début de l'opération
En cohérence avec les sessions de formation organisées par l'ADEME

Retrouvez tous nos dispositifs d'aide sur www.agirpourlatransition.ademe.fr

9

Pour SENSIBILISER et INFORMER

La Semaine de la Réduction des Déchets

- ✓ Un temps fort de mobilisation la dernière semaine de novembre
- ✓ Mettre en lumière et diffuser les bonnes pratiques de consommation
- ✓ Pendant la Semaine, des porteurs de projet mettent en place des animations pour sensibiliser leurs cibles à la prévention des déchets

Des webinaires de partage à retrouver sur :
serd.ademe.fr/serd/seminaires-de-preparation/

Séminaire « L'économie circulaire dans le Pacifique francophone»

- ✓ Un temps fort de rencontre et dialogue des différents acteurs des territoires du Pacifique
- ✓ Mise en lumière des outils/ressources à disposition des porteurs de projet pour favoriser l'émergence de nouveaux projets en économie circulaire
- ✓ **Thématiques abordées :**
  - ✓ Alimentation durable
  - ✓ Réemploi
  - ✓ Éco-conception / Achat responsable
- ✓ **Cibles** : Collectivités territoriales, acteurs économiques (privés et publics) et associatifs des secteurs précités

SAVE THE DATE !

Inscription ouverte à partir de décembre 2024 sur la plateforme AGIR

AGIR AVEC LES ENTREPRISES

Un contact préalable auprès de la représentation territoriale de l'ADEME est conseillé pour échanger sur votre projet, apporter des éclairages techniques et vous préciser les critères d'éligibilité de votre projet.

en partenariat avec CCISM

Communiqué de presse - 10/05/2024

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE 2024

Réemploi, réutilisation, réparation et Low-Tech

L'ADEME, en partenariat avec la Collectivité de Polynésie Française et la CCISM, a choisi d'accompagner les acteurs du Fenua (entreprises, collectivités, associations, ...) dans le développement de projets d'économie circulaire locaux et de filières de valorisation locales des déchets. Elles proposent aux lauréats de l'appel à projet un accompagnement technique et financier, en vue de la réalisation d'études d'aide à la décision, d'actions d'animation et de sensibilisation et d'investissements.

CET APPEL À PROJET VISE À :

- **Impulser une dynamique de développement d'un système économique plus solide, plus résilient et plus respectueux de l'environnement**
- **Accompagner les initiatives menées dans le champ de l'économie circulaire autour de 3 volets prioritaires :**

Réemploi, réutilisation et réparation (hors emballages) | Réemploi, réutilisation et réparation des emballages et contenants | Low-tech : les technologies sobres au service de la transition écologique

- Des outils pour guider et déterminer la faisabilité de chaque projet ;
- Des **informations sur les appels à projets** et un espace où déposer ses dossiers de candidature
- Un parcours simplifié pour aider les TPE/PME à trouver l'aide la mieux adaptée ;
- Un accès direct aux formations, modes d'accompagnement de l'ADEME.

Représentation de l'ADEME en Polynésie française
ademe.polynesie@ademe.fr
40 46 84 72

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises

Avez-vous des questions ?

Déclusion - 1

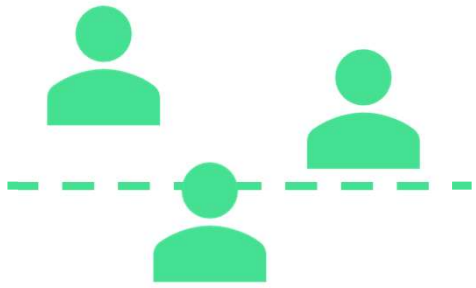

Ligne imaginaire

Positionnez-vous sur une ligne en fonction de votre ressenti sur le lancement des travaux pour la mise en œuvre de la TI

- *Un grand pas en arrière si vous ne vous sentez pas suffisamment prêts …*
- *Un grand pas en avant si vous êtes confiant !*

N'hésitez pas à partager votre ressenti, vos commentaires, vos interrogations !

Déclusion – 2

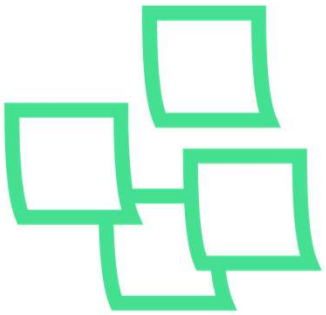

Murs des objectifs

Les objectifs ont-ils bien été atteints ?

Des dernières questions ?

Déclusion – en 1 mot, cette Rencontre a été …

A la suite de cet atelier …

Le déroulé de la journée, ses apports, les points à améliorer, les compléments nécessaires, … nous sommes preneurs de vos retours !

- ✓ Retrouvez dès ce soir dans votre boîte mail le lien pour répondre au **questionnaire de satisfaction** (5 min)
- ✓ Retrouvez également des **ressources complémentaires dans votre Espace Personnel, sur le site TETE**
- ✓ **Parlez-en autour de vous !**

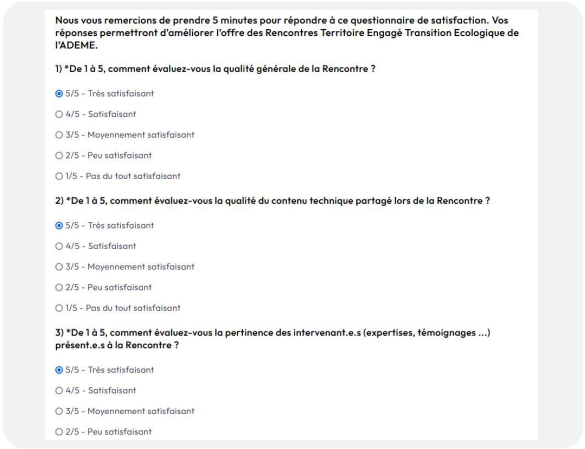

Nous vous remercions de prendre 5 minutes pour répondre à ce questionnaire de satisfaction. Vos réponses permettront d'améliorer l'offre des Rencontres Territoire Engagé Transition Ecologique de l'ADEME.

1) *De 1 à 5, comment évaluez-vous la qualité générale de la Rencontre ?

- 5/5 - Très satisfaisant
- 4/5 - Satisfaisant
- 3/5 - Moyennement satisfaisant
- 2/5 - Peu satisfaisant
- 1/5 - Pas du tout satisfaisant

2) *De 1 à 5, comment évaluez-vous la qualité du contenu technique partagé lors de la Rencontre ?

- 5/5 - Très satisfaisant
- 4/5 - Satisfaisant
- 3/5 - Moyennement satisfaisant
- 2/5 - Peu satisfaisant
- 1/5 - Pas du tout satisfaisant

3) *De 1 à 5, comment évaluez-vous la pertinence des intervenant.e.s (expertises, témoignages …) présent.e.s à la Rencontre ?

- 5/5 - Très satisfaisant
- 4/5 - Satisfaisant
- 3/5 - Moyennement satisfaisant
- 2/5 - Peu satisfaisant

Merci !

Site internet

N'hésitez pas à aller consulter le site internet des Rencontre Territoire Engagé pour retrouver les documents liés à cette formation et pour plus d'information sur les différentes Rencontres proposées aux collectivités !

Lien

Pour toute question, contactez :

- ✓ **Votre Représentation de l'ADEME en Polynésie française** ademe.polynesie@ademe.fr / 40 46 84 72
- ✓ **L'instance de coordination des Rencontres Territoire Engagé : jeanne.tilly@ademe.fr**